

Dames en heren, waarde rechters, het is met eer dat ik u welkom heet in de naam van het college van burgemeesters en schepenen van de stad Lessen op deze prachtige plek : L'Hôpital Notre Dame à la Rose.

Hoewel minder bekend dan de Hospices de Beaune, kunnen we zonder blozen zeggen dat onze collecties even uitzonderlijk zijn; het enige verschil is dat we je nog geen uitstekende lokale wijn kunnen aanbieden.

We kunnen je alleen uitnodigen om terug te keren naar deze plaatsen om te bezoeken en te genieten van de wandelingen in deze muren die meditatie aanmoedigen.

We nodigen u ook uit om naar de steengroeven te gaan om het werk van de Cayoteux te bewonderen, deze steengroefarbeiders die we elk jaar vieren in augustus.

Als je nog tijd en energie hebt, ontdek dan onze mooie stad door zijn dorpen te bezoeken, die zullen jullie veel verrassingen aanbieden.

Het is nu aan mij om de kleine toespraak die ik heb voorbereid met u te delen.. ik heb hem getiteld : toegang tot de rechter; een luxe die steeds ontoegankelijker wordt.

L'accès à la justice ; un luxe de plus en plus inaccessible ...

En 2015, notre ministre de la justice a décidé que la justice devait être réformée, qu'elle devait se moderniser, qu'elle devait être plus efficace...

Présentés de la sorte, ces objectifs sont admirables, mais dans les faits un seul constat : l'Etat abandonne la justice !

Cet abandon a déjà été entamé précédemment.

Ainsi, depuis 2012, une TVA de 21% avait déjà été imposée sur les prestations d'huissier et depuis le 1er janvier 2014, une TVA de 21 % est imposée sur les honoraires d'avocats.

Une telle mesure a eu comme effet de rendre impossible pour 50% de la population l'assistance d'un avocat et donc l'accès à la justice

Pour ces gens la justice est devenue inaccessible car impayable.

Ensuite, le gouvernement a décidé d'augmenter de 55 % les droits de greffe...

A nouveau une dégradation significative de l'accès à la justice pour de plus en plus de citoyens qui se voient donc dans l'obligation de renoncer à faire valoir leurs droits car ils n'en ont pas les moyens financiers.

Sur base de ces constats, l'on peut se demander si l'accès aux Cours et Tribunaux n'est finalement pas devenu un produit de consommation uniquement accessible aux plus nantis lesquels tôt ou tard se tourneront vers des justices privées ?

Au-delà de l'aspect financier des réformes l'on fait également face aux réorganisations structurelles comme par exemple la fermeture des justices de paix et des greffes.

A ce sujet il est toujours amusant de faire état de l'exemple de la Justice du Paix du Canton d'Ath-Lessines, dont le siège de Lessines a été déménagé sur Ath... rendant donc l'accès physique à la justice de paix plus difficile pour les citoyens lessinois et pour l'avocat chaisard que je suis...

En effet, la politique de modernisation de la justice menée par notre gouvernement a eu comme conséquence dans notre canton de transférer le siège de Lessines situé dans un immeuble totalement accessible aux PMR vers un bâtiment dont l'accès m'impose d'arriver avec deux personnes pour monter les différentes marches en direction du prétoire...

Bien que natif de Lessines tout comme Magritte, une telle manière de moderniser la justice dépasse largement le surréalisme !

Quoi qu'il en soit il est inacceptable que le gouvernement économise sur le droit fondamental de tous citoyens d'ester en justice.

Il est donc primordial de défendre une hausse de la qualité et de l'accessibilité de la justice.

Ainsi l'on pourrait déjà envisager la suppression de la TVA sur les honoraires d'avocat et une diminution des droits de greffe.

Ensuite, il conviendrait de renforcer les financements pour soutenir toutes les structures judiciaires et cesser d'imposer aux magistrats et à leurs greffes des pressions telles qu'il devient de plus en plus difficile de traiter un litige en toute sérénité.

L'objectif est donc de défendre une justice démocratique et accessible, avec des moyens suffisants et pour ce faire, il convient de conscientiser (voire secouer

avec énergie) nos politiques afin qu'ils accordent enfin toute l'importance que mérite la justice, ce pilier indispensable à tout Etat de droit.

Mesdames, Messieurs les juges, je vous remercie pour votre attention et vous invite maintenant à vous détendre autour du verre de l'amitié offert par la Ville de Lessines.